



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/930
18 mars 2010

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

798ème séance plénière

PC Journal No 798, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 930
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE
OSCE-RÉPUBLIQUE DE CORÉE DE 2010

Séoul (République de Corée), 18 et 19 mai 2010

Le Conseil permanent,

Comme suite à la discussion qui a eu lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Décide de tenir la Conférence OSCE-République de Corée de 2010 sur le thème « Vision de l'OSCE et des partenaires asiatiques pour la coopération en matière d'approche globale des questions de sécurité » ;

Tenant compte des recommandations figurant dans sa Décision No 762 sur les lignes directrices pour l'organisation des réunions de l'OSCE,

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence, tels qu'ils figurent dans l'annexe.

**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-RÉPUBLIQUE DE
CORÉE DE 2010 SUR LA VISION DE L'OSCE ET DES PARTENAIRES
ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE
D'APPROCHE GLOBALE DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ**

Séoul (République de Corée), 18 et 19 mai 2010

**Accueillie conjointement par le Ministère des affaires étrangères
de la République de Corée et l'Organisation pour la sécurité
et la coopération en Europe (OSCE)**

I. Ordre du jour

Mardi 18 mai 2010

8 h 30 – 9 h 15 Inscription des participants

9 h 15 – 10 heures Séance d'ouverture

Président : représentant du Président en exercice de l'OSCE ou
représentant du pays hôte

- Représentant du pays hôte
- Représentant du Président en exercice de l'OSCE
- Représentant de la Présidence du Groupe de contact avec les
partenaires asiatiques pour la coopération
- Secrétaire général de l'OSCE

10 heures – 10 h 30 Pause café

10 h 30 – 13 heures Séance 1 : dialogue sur la sécurité et la coopération au sein de
l'OSCE – coopération multilatérale en matière de sécurité en Asie
du Nord-Est

Modérateur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire
asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire
asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Le processus à six parties et ses incidences pour le dialogue de sécurité régional et le régime de non-prolifération
- Le Processus de Corfou de l'OSCE – expériences à ce jour

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

13 heures – 15 heures

Déjeuner

15 heures – 17 h 30

Séance 2 : développement économique, défis environnementaux et promotion de la bonne gouvernance

Modérateur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Sécurité énergétique et défis environnementaux
- Facilitation du transport international
- Développement économique et promotion de la bonne gouvernance, l'accent étant mis sur l'Afghanistan

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

Mercredi 19 mai 2010

9 h 30 – 11 h 30

Séance 3 : contributions des femmes à la sécurité

Modérateur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Renforcement de la participation des femmes à la vie politique et publique
- Promotion du rôle des femmes dans les questions de paix et de sécurité à tous les niveaux à travers des décisions de l'OSCE et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU en la matière

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

11 h 30 – midi

Pause café

Midi – 13 h 30

Séance de clôture

Président : représentant du Président en exercice de l'OSCE

Rapports des rapporteurs des séances

Examen et évaluation du dialogue asiatique de l'OSCE

Déclaration finale d'un représentant du pays hôte

Déclaration finale d'un représentant de la Présidence du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération

13 h 30

Fin de la Conférence

II. Participation

Les États participants de l'OSCE sont invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les institutions et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales ci-après seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Banque mondiale, Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté économique eurasiennne, Conférence sur l'interaction et

les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique, Fédération internationale de la Croix-Rouge, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Forum régional de l'ANASE, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centre-européenne, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique de la mer Noire, Organisation de coopération économique, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de la Conférence islamique, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité de sécurité collective, Organisation mondiale des douanes, Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM et Programme des Nations Unies pour le développement.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE pourront assister à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations pourront aussi être invités par le pays hôte.

Des représentants d'organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (inscription préalable requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence débutera à 9 h 15 (séance d'ouverture) le 18 mai 2010 et s'achèvera à 13 h 30 le 19 mai 2010.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE ou un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Les règles de procédure et les méthodes de travail de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront ouvertes aux médias.

La Conférence se tiendra à Séoul (République de Corée).

La langue de travail sera l'anglais.

En marge de la Conférence sera organisée une activité parallèle sur le thème « Contribution des femmes à la sécurité ».

Un rapport de l'activité parallèle sera établi et transmis au Conseil permanent.

L'activité (les activités) parallèle(s) sera (seront) présidée(s) par un représentant d'un État participant ou d'une institution de l'OSCE.

Les autres règles de procédure et méthodes de travail de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Des salles seront à la disposition des participants pour des réunions spéciales supplémentaires. Ces réunions se tiendront sans interprétation.